

Les lycées Antoine de Saint-Exupéry

Les lycées Saint-Exupéry ont une longue histoire et ont formé des générations d'agriculteurs et d'acteurs du monde rural depuis l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Entre 1980 et les années 2020, la population active agricole est passée de 1,6 millions à 400 000. Dans ce contexte, nos lycées de Vitré et La Guerche-de-Bretagne ont maintenu, voire augmenté leurs effectifs ces dernières années, en déployant une offre dans les secteurs de l'environnement, des services à la personne, et du commerce.

Le lycée de Rennes a connu de son côté une baisse d'effectifs passant de 700 à 500 apprenants. Cette baisse s'explique par notre implantation géographique, celle d'un lycée agricole en territoire urbain. Rennes métropole, dont la démographie est galopante, abrite aujourd'hui une population travaillant pour une part conséquente dans le secteur tertiaire. Ce sont 200 000 exploitations en moins sur Rennes métropole depuis 10 ans, autant de familles qui se dirigeaient naturellement vers le lycée agricole Saint-Exupéry au sein de The Land pour scolariser leurs enfants et/ou petits-enfants, et qui aujourd'hui ne constituent plus un vivier naturel.

Le lycée de Rennes se réinvente, il s'ouvre à d'autres parcours de formation et peut compter sur l'attractivité de l'offre en enseignement supérieur sur site pour proposer des continuités de parcours du collège au bac+5/6.

La visibilité de notre offre en enseignement secondaire

L'enseignement secondaire, c'est notre cœur historique, notre ADN, et nous le soutenons en lui accordant une attention toute particulière. C'est une constante depuis toujours dans notre histoire, et ça le restera. La gouvernance, composée d'administrateurs eux-mêmes anciens élèves sont les garants de cette histoire pour prendre les bonnes orientations et s'inscrire dans les pas des fondateurs de nos lycées.

Notre lycée de Rennes a été le premier lycée agricole à proposer de l'enseignement supérieur court dans le département, avant tous les autres lycées agricoles. À l'époque, nous abritons déjà des formations périphériques à l'agriculture, avec des formations moniteurs-éducateurs notamment. Madame Riolland, première directrice du lycée, était elle-même une visionnaire engagée, comme l'est aujourd'hui notre directeur général qui perpétue la tradition de l'innovation et du développement d'une offre plurielle.

L'intérêt d'un campus hybride

Parce que nous ne sommes jamais plus forts qu'ensemble, nous avons pensé un campus ouvert :

- **Ouvert sur une multitude de parcours de formation** permettant à chaque apprenant de trouver son chemin.
- **Ouvert sur le monde économique** parce que nos parcours se veulent au plus proche des besoins de l'entreprise.

The Land en quelques chiffres

Écosystème composé de + de 30 entités réparties en 5 pôles :

- Enseignement secondaire : 3 lycées
- Enseignement supérieur : 12 écoles d'enseignement supérieur spécialisées
- Formation continue
- Développement économique : 1 incubateur, 1 centre d'expérimentation alimentaire, 1 serre horticole, 1 tiers lieu, 1 épicerie fine
- Vie sociale et culturelle : 1 émission TV mensuelle avec TVR, conférences, résidence d'artistes, 1 marché

3 sites, 300 collaborateurs

- **Ouvert sur la recherche, la prospective, aux enjeux de demain** parce que nos apprenants façonneront l'avenir de notre société.
- **Ouvert sur la culture**, parce que nous devons former l'Homme, le travailleur, et le citoyen.

Parce que les enjeux de transition environnementale et sociétale n'attendent pas, il nous faut dès à présent porter le changement, y compris dans nos salles de classe. Se former efficacement, c'est se former autrement avec une pédagogie de projets qui donne sens aux apprentissages. On ne fera pas la révolution écologique avec les méthodes de la révolution industrielle. Dans les enquêtes relatives à l'enseignement, on identifie deux modèles qui se singularisent par leur pertinence et leur efficacité et dont nous nous inspirons, c'est le modèle finlandais et le modèle anglo-saxon.

Le projet The Land a été rendu public en novembre 2020 après plusieurs mois de réflexions stratégiques incluant toutes nos équipes dans un travail collaboratif. Le point de départ, c'est 2018 et une multitude d'ateliers au cours desquels l'ensemble des collaborateurs de The Land ont fait émerger les idées qui irriguent aujourd'hui nos orientations.

The Land, c'est une association loi 1901 qui conduit une action au bénéfice de l'intérêt général sans aucun objectif lucratif. L'ensemble de nos moyens sont mobilisés au profit du projet The Land, sans rémunération d'actionnaires ou d'investisseurs. Le conseil d'administration est composé de bénévoles qui œuvrent avec les équipes pour poursuivre notre mission historique définie notamment par la Loi Rocard de 82 :

- La **formation** par la voie scolaire temps plein, l'apprentissage et la formation continue,
- La **coopération internationale**,
- La participation à l'**animation** et au **développement** des territoires,
- L'**expérimentation** et l'**innovation**,
- L'**insertion scolaire, sociale, professionnelle.**

5 missions essentielles que nous embrassons pleinement au travers un modèle d'enseignement hybride, multi-acteurs : le Campus The Land.

Les poursuites d'études

Nos parcours sont validés soit par des diplômes du Ministère de l'Éducation, soit du Ministère de l'Agriculture, soit par la Commission nationale de certification professionnelle, une garantie de qualité et de reconnaissance de nos formations. Nous proposons un maximum de ces parcours par la voie de l'apprentissage parce que nous croyons à l'alternance et parce que nous pouvons rendre possible ces parcours grandes écoles au plus grand nombre, les frais de formation étant notamment supportés dans ce cas par les entreprises via les fonds de formation.